

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (AECVF)



Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici



Kompetenzprofil Integrationsvorlehre

Profil de compétences préapprentissage d'intégration

Profilo di competenze Pretirocinio d'integrazione

Gleisbau

Construction de voies ferrées

Costruzione di binari

du 03 octobre 2017, actualisé le 25 mai 2018

Table des matières

Table des matières	2
1 Objectif	3
2 Caractéristiques et conditions de base	3
2.1 Caractéristiques du domaine professionnel	3
2.2 Conditions individuelles de participation	3
2.2.1 Conditions de participation personnelles et propres au domaine professionnel	3
2.2.2 Conditions de participation en matière linguistique	3
2.2.3 Conditions complémentaires de participation	4
3 Domaines d'activité du préapprentissage d'intégration du domaine de construction des voies ferrées.....	5
3.1 Domaine d'activité A: Mesures et comportements visant à assurer la sécurité	5
3.2 Domaine d'activité B: Soutien dans le cadre des travaux de construction des voies ferrées	5
3.3 Domaine d'activité C: Technique de travail, documentation et développement personnel	6
4 Liste des compétences visées dans le cadre du préapprentissage d'intégration du domaine de construction des voies ferrées	7
4.1 Introduction	7
4.2 Domaine d'activité B: Soutien dans le cadre des travaux de construction des voies ferrées	8
5 Élaboration et prise de position.....	13

1 Objectif

Le profil de compétences relatif au préapprentissage d'intégration décrit les compétences, dans le domaine professionnel concerné, que les participants au préapprentissage d'intégration du domaine de la construction des voies ferrées sont censés posséder à la fin de leur année de formation. Il s'agit des connaissances et compétences pratiques de base dans le domaine professionnel concerné de même que des compétences linguistiques, scolaires et transversales en lien avec le domaine professionnel concerné.

Le présent profil sert de fondement pour la définition des objectifs et des contenus en matière de formation ainsi que pour le développement des plans et des programmes de formation pratique et scolaire. Les confirmations de participation au préapprentissage d'intégration se réfèrent également à ce profil.

2 Caractéristiques et conditions de base

2.1 Caractéristiques du domaine professionnel

Par leur travail, les constructeurs de voies ferrées veillent à ce que le réseau ferré très fréquenté soit dans un état parfait et sûr. Ils installent les chantiers et les sécurisent. Ils procèdent aux excavations nécessaires pour les fondations et, au besoin, procèdent au drainage et stabilisent les talus. Ils réparent le gravier et posent les traverses et les rails. Lors du montage des rails et des aiguillages, ils ajustent les éléments de construction lourds et volumineux au millimètre près.

Les constructeurs de voies ferrées réparent les rails et les aiguillages et remplacent le matériel usé. L'entretien du périmètre autour des voies fait également partie de leurs activités. Ils travaillent en équipe et sont à l'extérieur par tous les temps et à toute heure du jour. Sur les chantiers, ils assurent leur protection et celles de leurs collègues en respectant toutes les prescriptions en matière de sécurité.

2.2 Conditions individuelles de participation

2.2.1 Conditions de participation personnelles et propres au domaine professionnel

Les participants au préapprentissage d'intégration (PAI) du domaine de la construction des voies ferrées se préparent à effectuer une formation professionnelle initiale de deux ou trois ans. Ils doivent, dès le début du préapprentissage d'intégration, remplir les conditions ci-après:

- reconnaissance en tant que réfugié (permis B/F) ou en tant que personne admise à titre provisoire (permis F);
- aptitude à exercer la profession: très bonne constitution physique et habileté manuelle;
- motivation à effectuer une formation préparatoire en vue d'accomplir par la suite une formation professionnelle initiale;
- disponibilité à effectuer des horaires de travail irréguliers et à travailler la nuit;
- aptitude médicale: bonne acuité visuelle et auditive (tests de vue et d'audition) et pas de restriction au niveau de la perception des couleurs (selon la réglementation RTE 20100);
- potentiel / aptitude à apprendre les langues et à acquérir des connaissances générales, mathématiques (niveau 6^e classe);
- Age: entre 18 et 35 ans.

2.2.2 Conditions de participation en matière linguistique

- Niveau de langue à l'oral : A2
- Niveau de langue à l'écrit : A2

2.2.3 Conditions complémentaires de participation

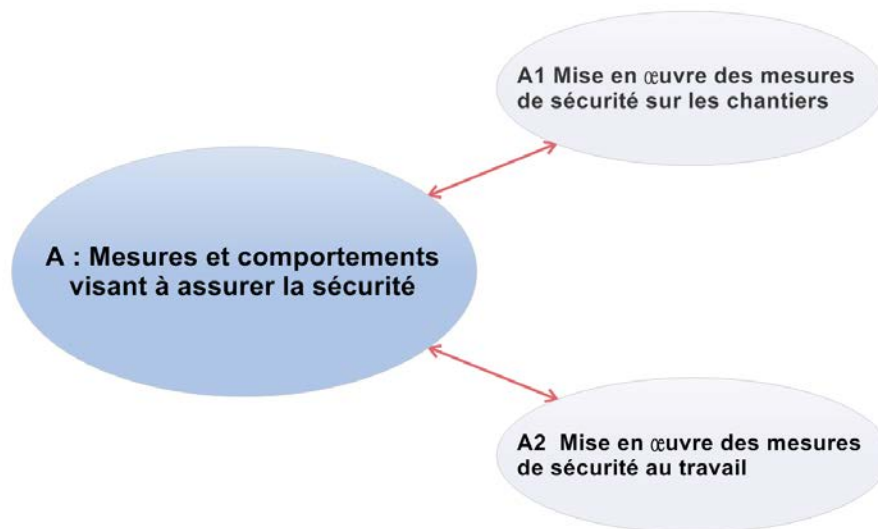
En raison des prescriptions de sécurité, des conditions de participation plus sévères sont dans certains cas exigées par les entreprises de transports publics pour le champ professionnel de la construction de voies ferrées:

- examen médical T de niveau (login) (cœur, dos, yeux, oreilles et psyché);
- extrait du casier judiciaire (login)

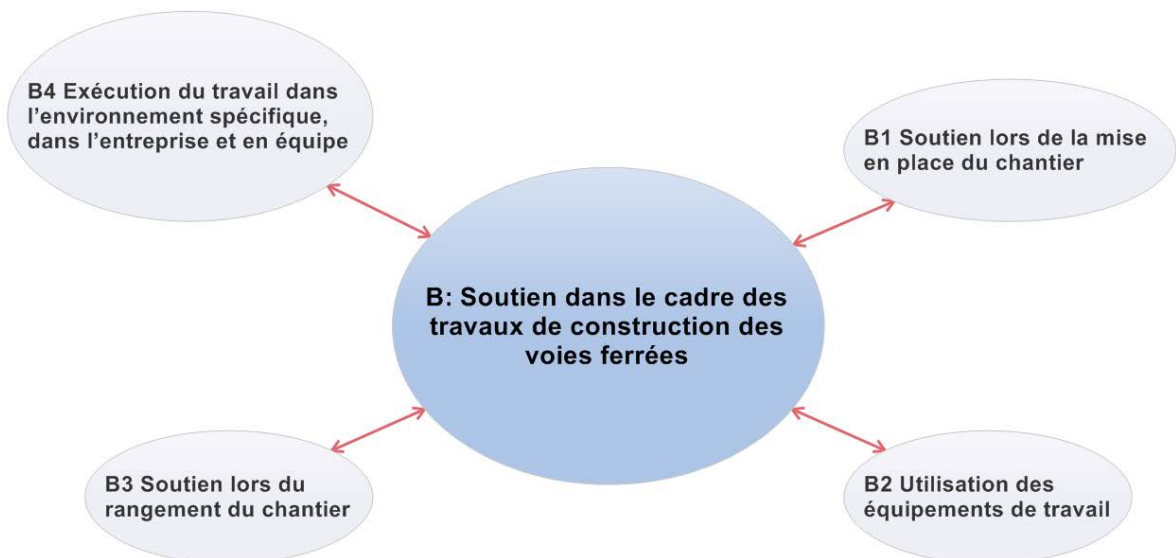
3 Domaines d'activité du préapprentissage d'intégration du domaine de construction des voies ferrées

Les personnes en formation du préapprentissage d'intégration du domaine de construction des voies ferrées exécutent des travaux dans la construction de voies ferrées. Elles apportent leur soutien à l'équipe lors des travaux et acquièrent des compétences de base dans l'utilisation de petites machines et de l'outillage manuel. Elles apprennent à se mouvoir en toute sécurité dans l'environnement de travail et au sein de l'entreprise et à respecter les prescriptions de sécurité.

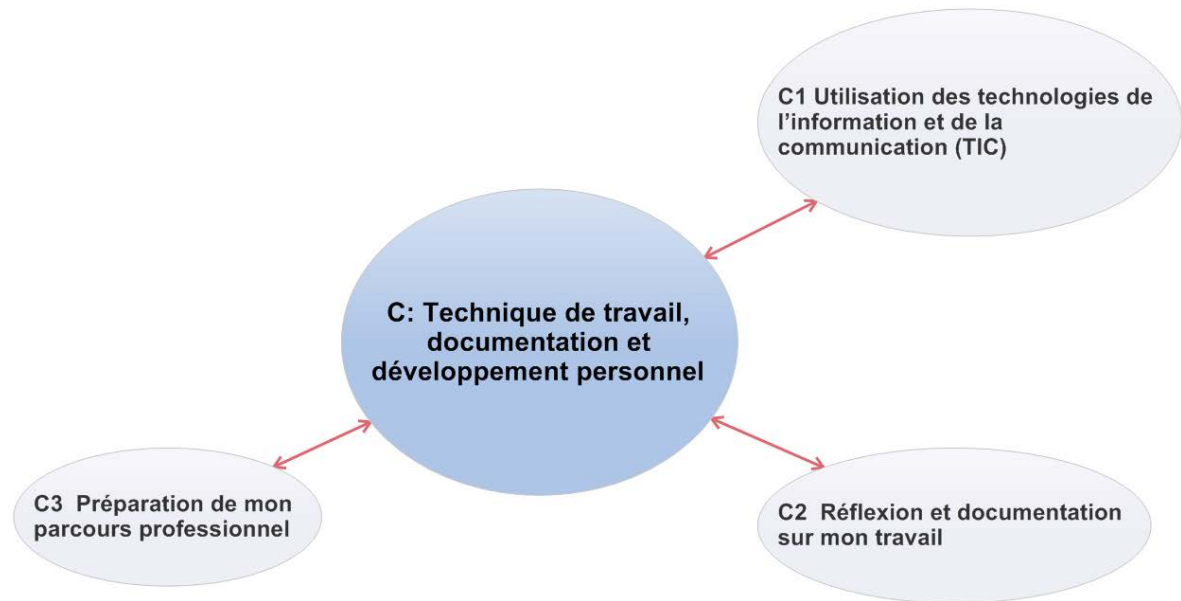
3.1 Domaine d'activité A: Mesures et comportements visant à assurer la sécurité



3.2 Domaine d'activité B: Soutien dans le cadre des travaux de construction des voies ferrées



3.3 Domaine d'activité C: Technique de travail, documentation et développement personnel



4 Liste des compétences visées dans le cadre du préapprentissage d'intégration du domaine de construction des voies ferrées

4.1 Introduction

La présentation des compétences au sein des domaines d'activité est subdivisée en:

- compétences pratiques de base;
- langue du métier;
- connaissances scolaires de base (calcul, technologies de l'information et de la communication, TIC);
- compétences transversales (compétences méthodologiques, sociales et personnelles, la vie professionnelle en Suisse, normes et valeurs)

Les compétences pratiques de base sont dispensées par l'entreprise formatrice.

Domaine d'activité A: Mesures et comportements visant à assurer la sécurité

Dans le cadre du domaine d'activité *Mesures et comportements visant à assurer la sécurité*, les personnes en formation apprennent à mettre en œuvre les directives relatives à la sécurité sur les chantiers et au travail. Les directives en matière de sécurité doivent être appliquées dès le premier jour de travail sur les chantiers et constituent de ce fait une condition de base pour le travail dans le domaine de la construction de voies ferrées. Les personnes en formation sont initiées aux mesures de sécurité au travail au fur et à mesure qu'elles effectuent de nouveaux travaux.

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
A1	Mise en œuvre des mesures de sécurité sur les chantiers			
A1.1	Je respecte, sur les chantiers, les consignes de sécurité du responsable de la sécurité et responsable des travaux.	Je comprends les consignes de sécurité des responsables de la sécurité.		Je travaille de manière structurée et en étant conscient des règles de sécurité. J'observe minutieusement les consignes des supérieurs.
A1.2	J'observe de manière systématique les consignes de sécurité dans le domaine ferroviaire (par ex.: brochure des CFF «Je me protège ! Sécurité sur et aux abords des voies»).	Je comprends les termes simples relatifs aux voies ferrées.		

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
A1.3		Je cite les termes relatifs à la sécurité.		
A1.3	Je comprends les consignes de mes supérieurs.	Je comprends la langue locale en usage sur mon lieu de travail.		
A1.4		Je parle la langue locale en usage sur mon lieu de travail.		
A2	Mise en œuvre des mesures de sécurité au travail			
A2.1	En fonction du travail à effectuer, je choisis l'équipement de protection individuelle (EPI) et je le porte de manière systématique.	Je nomme les différents éléments de mon équipement de protection individuelle.		Je suis résistant sur le plan physique et psychique et garde mon calme dans des situations de stress.
A2.2	Je respecte les consignes de sécurité du responsable des travaux lors de l'utilisation de petites machines de chantier.			J'ai conscience de l'influence négative de l'alcool et des drogues sur la sécurité au travail et je connais les conséquences disciplinaires si je contre-viens aux prescriptions de l'entreprise.

4.2 Domaine d'activité B: Soutien dans le cadre des travaux de construction des voies ferrées

Dans le domaine d'activité *Soutien dans le cadre des travaux de construction des voies ferrées*, les personnes en formation dans le contexte du préapprentissage d'intégration sont initiées au domaine de travail à proprement parler. Elles apportent leur soutien à l'équipe dans le cadre des travaux et peuvent acquérir les premières expériences dans l'utilisation de petites machines, d'outils manuels et d'autres moyens auxiliaires.

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
B1	Soutien lors de la mise en place du chantier			
B1.1	Je prépare selon instructions les machines, le matériel et les outils pour le chantier.			

Profil de compétences préapprentissage d'intégration Construction de voies ferrées

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
B1.2	J'apporte mon soutien à l'équipe lors de la sécurisation du chantier.			
B2	Utilisation des équipements de travail			
B2.1	J'acquière mes premières expériences dans la mise en service, le maniement et la mise hors service de petites machines.	Je nomme à l'aide des termes corrects les principales petites machines du domaine professionnel et je connais leur utilisation.		Je respecte les directives en matière de protection de l'environnement lors de l'utilisation des petites machines.
B2.2	J'acquière mes premières expériences dans l'utilisation d'outils manuels.	Je nomme à l'aide des termes corrects les principaux outils manuels du domaine professionnel et je connais leur utilisation.		
B2.3	J'utilise les équipements de travail avec soin et de manière appropriée.			Je comprends l'importance d'utiliser de manière appropriée les équipements de travail qui me sont confiés.
B2.4	Je contrôle régulièrement mon propre travail.			
B2.5	Je mesure les distances et les hauteurs à l'aide des instruments de mesure appropriés.		J'utilise les bases applicables pour le mesurage des hauteurs et des distances.	
B2.6		Je maîtrise les chiffres et les unités de mesure dans la langue locale.	J'effectue oralement et par écrit les opérations suivantes: addition, soustraction, multiplication et division.	
B2.7			J'utilise des formules géométriques simples.	
B3	Soutien lors du rangement du chantier			
B3.1	Je trie les déchets générés dans le cadre des travaux (bois, métal, matières plastiques, autres déchets) et les	Je suis capable de nommer les principaux matériaux en usage sur les chantiers en utilisant les termes corrects.		Je connais les normes et les symboles du recyclage.

Profil de compétences préapprentissage d'intégration Construction de voies ferrées

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
	élimine dans les conteneurs prévus à cet effet.			
B3.2	Après utilisation, je m'assure du bon état de fonctionnement des petites machines.			Je suis conscient de l'importance du fait de signaler toute panne sur une petite machine ou défection d'un outil.
B3.3	Après utilisation, je gare les petites machines sur le lieu de rangement habituel.			Je comprends le lien entre l'ordre et la sécurité au travail.
B4	Exécution du travail dans l'environnement spécifique, dans l'entreprise et en équipe			
B4.1	Je limite les émissions (bruit, poussière, discussions bruyantes).			Je respecte les règles de comportement.
B4.2	J'adopte un comportement respectueux des autres.			
B4.3	Je demande immédiatement des précisions si je n'ai pas saisi une information.			Je demande des précisions si je n'ai pas saisi une information
B4.4		Je comprends les ordres de travail de mon supérieur.		Je respecte les autres religions, d'autres attitudes et avis ainsi que les personnes de l'autre sexe.
B4.5				J'aborde les conflits de manière constructive.
B4.6				Je suis ponctuel et fiable et j'exécute mon travail selon les instructions.
B4.7		Je m'exprime correctement et poliment.		Je m'adapte aux coutumes de l'entreprise.

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
B4.8				Je connais mes droits et mes devoirs en tant que participant à un préapprentissage d'intégration.
B4.9				J'accepte d'avoir des horaires de travail irréguliers (dans le cadre des prescriptions légales).

Domaine d'activité C: Technique de travail, documentation et développement personnel

Dans ce domaine d'activité, les personnes en formation dans le contexte du préapprentissage d'intégration sont initiées au domaine des TIC et apprennent à documenter leur travail. En ce qui concerne leur développement personnel, ils sont soutenus dans le cadre de l'élaboration de leur dossier de candidature.

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
C1	Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)			
C1.1			J'utilise correctement un ordinateur et je navigue dans les menus et dans les fichiers.	
C1.2			J'effectue des recherches sur Internet.	
C1.3			Je lis et je rédige des courriels ainsi que des textes simples à l'écran.	
C2	Réflexion et documentation sur mon travail			
C2.1	Je documente des travaux simples que j'ai effectués (rapport, texte, esquisse).	Je décris mon travail à l'aide de phrases simples.		Je documente mon travail à l'aide de textes et d'images.
C2.2	Je décris à mon supérieur l'utilité d'une documentation complète et correcte de mon propre travail.			J'effectue des esquisses pour documenter mon travail.

Profil de compétences préapprentissage d'intégration Construction de voies ferrées

	Compétences pratiques de base	Langue du métier	Connaissances scolaires de base	Connaissances transversales
C2.3				Je connais les stratégies d'apprentissage et les applique.
C3	Préparation de mon parcours professionnel			
C3.1			Je recherche sur Internet des thèmes en lien avec ma profession.	
C3.2		Je me présente à un entretien d'embauche, je décris mes connaissances de base dans la construction de voies ferrées et je réponds aux questions.	Je prépare un dossier de candidature électronique (insérer des photos, établir des documents pdf, scanner).	Je connais les différents éléments d'un dossier de candidature et je constitue mon propre dossier.

5 Élaboration et prise de position

Le présent profil de compétences a été élaboré pour le préapprentissage d'intégration du domaine de la construction de voies ferrées par les parties suivantes: Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (ASECFV), Union des transports publics (UTP) et login (direction du projet).

Le profil de compétences et d'autres documents ont été élaborés lors de trois ateliers par les experts suivants:

- Vanoli Marco, ASECFV
- Heiniger Stefan, login
- Theodor Feitknecht, CFF (infrastructure)
- Walder Bea, login
- Eggs, Daniela, login
- Volz Zumbrunnen Chantal, login (chef de projet et animation)

Olten, 3. Oktober 2017

login

Chantal Volz Zumbrunnen
Projektleiterin

Bea Walder
Teamleiterin

SBB Infrastruktur Instandhaltung

Theodor Feitknecht
Ausbildungskoordinator